

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



10 Janvier 2023

N°19

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser

SOMMAIRE

- *Réunion de la Commission,*
- *Bonne année 2023,*
- *Pense-bête,*
- *Information licences,*
- *Résultats Semaine 1,*
- *Sportivité Semaine 1,*
- *Sanctions,*
- *Arbitrage,*
- *Calendrier Semaines 3 à 5.*



OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 9 Janvier 2023.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

BONNE ANNEE 2023

La commission remercie pour ses vœux les équipes de : NEW TEAM et IO TEAM

PENSE BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

④ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos (vos) joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).**

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

⑤ **LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige.**

① ① QUALIFICATIONS JOUEURS

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

📣 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 JANVIER POUR FAIRE VOS DEMANDES DE LICENCE.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS



POUR REGULARISATION DOSSIER



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
FC BALEC	12/12 (1)	19/12 (1)			30/01
AS DRT	10/10 (1)	10/10 (1)			21/11
	31/10 (1)	07/11 (1)			12/12
	14/11 (2)	29/11 (2)			02/01
AS EVOTEC	28/11 (4)	28/11 (4)	03/01 (4)	03/01 (4)	16/01
ASFP LUSITANOS	06/10 (2)	06/10 (2)			21/11
	17/10 (1)	17/10 (1)			28/11
	07/11 (1)	28/11 (1)			19/12
INTERNAT FC	03/01 (1)				13/02
IO TEAM	10/10 (2)	10/10 (2)			21/11
AS MATRA	09/01 (1)	09/01 (1)			20/02
MECAPROTEC FC	17/10 (1)	14/11 (1)	29/11 (1)	09/01 (1)	21/11
	21/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	09/01
	21/11 (1)	29/11 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	09/01
NIMBA OT	26/09 (2)	26/09 (2)	09/01 (2)	09/01 (2)	07/11
	10/10 (2)	07/11 (2)			21/11
RCLSP	26/09 (1)	17/10 (1)			07/11
SAINT ALBAN	26/09 (1)	03/10 (1)			07/11
	03/01 (1)	04/01 (1)	04/01 (1)	09/01 (1)	13/02
SOPRA STERIA FOOT	09/01 (2)				20/02
O. TOULOUSE	21/11 (2)	15/12 (2)	03/01 (2)	03/01 (2)	09/01
	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	03/01 (1)	13/02
TOULOUSE SA	26/09 (1)	10/10 (1)			07/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)



DISQUALIFICATIONS JOUEURS (Licences **NON VALIDEES** par la Commission dans le délai imparti)

CLUBS	NOM du (des) JOUEUR(S)	N° LICENCE	DATE DISQUALIFICATION
AS DRT	KEREVEL Michel	131660	A compter du 21/11/2022
	GRANENA Fabrice	695573	A compter du 12/12/2022
	GLOWACKA Jean Philippe SOUBIELLE Jérôme	261662 55501519	A compter du 02/01/2023
ASFP LUSITANOS	DE ARAUJO CARNEIRO Martinho	656504	A compter du 21/11/2022
	RODRIGUES GOMES DE OLIVEIRA Vitor Gabriel	880980	A compter du 21/11/2022
IO TEAM	AGUIAR VIEIRA Géovane	921419	A compter du 28/11/2022
	MESTRE Kévin RANTOSON Andoniaina	55542981 682674	A compter du 21/11/2022
NIMBA O.T	KEITA WAZIR Deen SOUMAH Mamoudou	906392 810003	A compter du 21/11/2022
RCLSP	ROSSIGNOL Pierre	951792	A compter du 07/11/2022
SAINT ALBAN	DAUNIS Nicolas	656627	A compter du 07/11/2022
TOULOUSE SA	NDIR PAPA Ibrahima	55620482	A compter du 07/11/2022

si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 01 DU 02/01/2023 AU 07/01/2023

Coupe de la Haute-Garonne – Henri Crespin: 1^{er} Tour








MECAPROTEC FC	Remis			FC POTO (F7)	
ASCA	2	-	2	LES VIEILLES CANAILLES	
Tirs au but	5	-	6		
TOLOSA DUCKS	Remis			SB SPORT FC	
ASEAT	0	-	2	AGATE FC	
BOCAAZDA (F7)	1	-	3	INTERNAT FC	
AS CNRS (F7)	2	-	2	NIMBA OT	
Tirs au but	3	-	4		
DYNAMO FC	3	-	2	BELLA BARBARIANS (F7)	
AJ SAINT EXUPERY	2	-	1	O. TOULOUSE	
ALTRAN FOOT	2	-	1	MISTRAL PL	
USEMA COLOMIERS	5	-	0	ATHLETICO TOLOSA B	
IO TEAM	0	-	2	TOULOUSE SA	
SAINT ALBAN	0	-	1	AS DRT	
FC POTO	Remis			SHADOCKS DE SEILH	
ASFP LUSITANOS	3	-	0	NEW TEAM	F
FC CANTOU'LOUSAIN	Remis			AS MATRA	
ASC CNES	4	-	0	GRINTA US	
US AERO FOOT	Remis			FC BALEC	

ATHLETICO TOLOSA A	1	-	3	FORZA VIOLA FC	
SOPRA STERIA FOOT	0	-	0	RCLSP	
Tirs au but	5	-	4		

Exempt : PASPORT

Coupe de France Auguste Delaune : Cadrage Sud

FC GARLABAN PROVENCE (13)	4	-	2	AJ SAINT EXUPERY	
SAINT ALBAN	2	-	2	QNFC (13)	
Tirs au but	6	-	7		
FC POTO	1	-	3	FC CANTOU'LOUSAIN	

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 1

SEPT sorties temporaires, **DOUZE** avertissements et **TROIS** exclusions directes pour **16** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre ASEAT / AGATE FC du 03/01/2023 - Coupe Haute-Garonne Henri Crespin - 1^{er} Tour :

Pour " **COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS UN ADVERSAIRE** " - **AVERTISSEMENT** -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 07/11/22 (ART 32 - §B - f),

N'WOLE JAMES Franck, licence n°446681, (ASEAT)

- **Un (1) match de suspension ferme à compter du 16/01/2023.**

Rencontre ALTRAN FOOT / MISTRAL PL du 05/01/2023 - Coupe Haute-Garonne Henri Crespin - 1^{er} Tour :

Pour " **JEU DANGEREUX** " - **AVERTISSEMENT** -
Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 19/10/22 (ART 32 - §B - f),

AMSELLEM Franck, licence n°880051, (MISTRAL PL)

- **Un (1) match de suspension ferme à compter du 16/01/2023.**

Rencontre ATHLETICO TOLOSA A / FORZA VIOLA FC du 05/01/2023 - Coupe Haute-Garonne Henri Crespin - 1^{er} Tour :

Pour "*TACLE PAR DERRIERE*"
(**ART 32 - §C - c**),

- EXCLUSION -

ARTIGUES Florian, licence n°969858 (FORZA VIOLA FC)

- Deux (2) matchs de suspension ferme, dont l'automatique, à compter du 09/01/2023.

Pour "*TACLE PAR DERRIERE*"
(**ART 32 - §C - c**),

- EXCLUSION -

SOULE Baptiste, licence n°842334, (ATHLETICO TOLOSA A)

- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

Rencontre AS CNRS (F7) / NIMBA OT du 03/01/2023 - Coupe Haute-Garonne Henri Crespin - 1^{er} Tour :

Pour "*JEU DANGEREUX*"

- AVERTISSEMENT -

Soit 2 (deux) avertissements au cours de la saison, récidive du 14/11/22 (**ART 32 - §B - f**),

CAMARA Ibrahima Sory, licence n°818197, (NIMBA OT))

- Un (1) match de suspension ferme à compter du 16/01/2023.

Pour "*PROPOS EXCESSIFS ENVERS L'ARBITRE*"
(**ART 32 - §D - d**),

- EXCLUSION -

CAMARA Hassimiou, **Capitaine**, licence n°809983 (NIMBA OT)

- Suspendu jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission.

ARBITRAGE

Les cours d'arbitrage reprennent le mardi 17 Janvier.

Si vous avez des candidats à présenter, **pensez à les inscrire au plus vite.**

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée "**A définir**" sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques "loupés".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

INTERNAT FC : Fenouillet : Complexe sportif du Ramier - Rue de la plage

SEMAINE 03 DU 16/01/2023 AU 20/01/2023

Division : Excellence - Journée 8 aller

FC POTO	AJ SAINT EXUPERY	Lardenne Synthé	Me	18/01	19h45
ATHLETICO TOLOSA B	FC CANTOU'LOUSAIN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve	20/01	19h45
PASPORT	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	18/01	20h00
ASEAT	MECAPROTEC FC	Muret Auriol Synthé	Lu	16/01	20h00

Exempt : ASC CNES

Division : Promotion Excellence - Journée 8 aller

ATHLETICO TOLOSA A	SHADOCKS DE SEILH	M. Cerdan St	Lu	16/01	19h45
FORZA VIOLA FC	TOULOUSE SA	Stadium n°4 Synthé	Je	19/01	20h15
AGATE FC	DYNAMO FC	Barran Hb.	Ve	20/01	19h45
US AERO FOOT	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je	19/01	21h00

Exempt : O. TOULOUSE

Division : Honneur - Journée 8 aller

AS MATRA	MISTRAL PL	Sordelo St	Je	19/01	19h45
GRINTA US	IO TEAM	Baziège Hb	Lu	16/01	20h30
NIMBA OT	FC BALEC	Argoulets St	Je	19/01	19h45
TOLOSA DUCKS	ASFP LUSITANOS	Castelginest Hb	Lu	16/01	20h30

Exempt : SAINT ALBAN

Division : Promotion - Journée 8 aller

AS EVOTEC	ASCA	Beaupuy Hb	Me	18/01	20h15
RCLSP	NEW TEAM	Roques Hb	Lu	16/01	20h30
SB SPORT FC	VIEILLES CANAILLES	Sordelo St	Me	18/01	19h45
INTERNAT FC	AS DRT	Fenouillet Hb	Lu	16/01	20h00

Exempt : SOPRA STERIA FOOT

SEMAINE 04 DU 23/01/2023 AU 27/01/2023

Division : Excellence - Journée 9 aller

ASC CNES	FC POTO	Lardenne Synthé	Me	25/01	19h45
MECAPROTEC FC	FC CANTOU'LOUSAIN	Muret Auriol Synthé	Lu	23/01	20h00
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Barran Hb	Ve	27/01	19h45
ASEAT	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me	25/01	20h00

Exempt : ATHLETICO TOLOSA B

Division : Promotion Excellence - Journée 9 aller

ATHLETICO TOLOSA A	DYNAMO FC	Sordelo St	Me	25/01	19h45
O. TOULOUSE	TOULOUSE SA	La Ramée St	Lu	23/01	19h45
AGATE FC	ALTRAN FOOT	Blagn. Baradels Sy.	Je	26/01	21h00
US AERO FOOT	FORZA VIOLA FC	Stadium n°4 Synthé	Je	26/01	20h15

Exempt : SHADOCKS DE SEILH

Division : Honneur - Journée 9 aller

ASFP LUSITANOS	AS MATRA	Castelginest Hb	Lu	23/01	20h30
IO TEAM	NIMBA OT	Argoulets St	Je	26/01	19h45
GRINTA US	FC BALEC	Baziège Hb	Lu	23/01	20h30
TOLOSA DUCKS	SAINT ALBAN	St Alban Faure Hb	Lu	23/01	20h30

Exempt : MISTRAL PL

Division : Promotion - Journée 9 aller

ASCA	VIEILLES CANAILLES	Beaupuy Hb	Me	25/01	20h15
SOPRA STERIA FOOT	NEW TEAM	Sordelo St	Je	26/01	19h45
SB SPORT FC	AS DRT	M. Cerdan St	Lu	23/01	19h45
INTERNAT FC	RCLSP	Fenouillet Hb	Lu	23/01	20h00

Exempt : AS EVOTEC

SEMAINE 05 DU 30/01/2023 AU 03/02/2023**Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIE : Cadrage**

PASPORT	ASC CNES	A définir			
VIEILLES CANAILLES	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo St	Me	01/02	19h45
USEMA COLOMIERS	FC POTO ou SHADOCKS DE SEILH	Capitany Synthé	Me	01/02	20h00
AGATE FC	TOULOUSE SA	Barran Hb	Ve	03/02	19h45

Coupe de Printemps : Cadrage

ASCA	RCLSP	Beaupuy Hb	Me	01/02	20h15
ATHLETICO TOLOSA B	FC POTO ou SHADOCKS DE SEILH	A définir			
ASEAT	IO TEAM	M. Cerdan St	Lu	30/01	19h45

RATTRAPAGE**Coupe de la HAUTE-GARONNE - Henri CRESPIE : Tour 1**

MECAPROTEC FC	FC POTO (F7)	Muret Auriol Synthé	Lu	30/01	20h00
TOLOSA DUCKS	SB SPORT FC	Lardenne Synthé	Me	01/02	19h45
US AERO FOOT	FC BALEC	Stadium n°4 Synthé	Je	02/02	20h15

Division : Honneur - Journée 4 aller (remis de S49)

ASFP LUSITANOS	SAINT ALBAN	Castelginest Hb	Lu	30/01	20h30
----------------	-------------	-----------------	----	-------	-------

Division : Excellence – Journée 7 aller (remis du 11/01)

AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	Sordelo St	Je	02/02	19h45
------------------	-------------------	------------	----	-------	-------

Division : Promotion Excellence - Journée 11 retour (avancé du 16/02)

ALTRAN FOOT

FORZA VIOLA FC

Blagn. Baradels Sy.

Je 02/02 21h00

PHOTO COUPE AUGUSTE DELAUNE - SAINT ALBAN / QNFC (13)

